

Édito

La chance et les calendriers d'édition font que ce numéro d'En Bref tombera juste avant Noël et le Jour de l'an.

Je vais donc en profiter, au-delà de ce contact périodique avec vous, pour vous apporter un peu de chaleur.

Je vous souhaite une SUPER fin d'année 2018 qui effacera les problèmes et les difficultés des mois qui viennent de passer.

Je vous souhaite un début d'année 2019 à la source de plein de projets, de joies, de bonheur.

J'espère que les 12 mois qui se précipitent vers nous soient générateurs de dossiers positifs, de combats constructifs, d'aboutissement d'affaires qui vous sont importantes.

Je vous prie d'accepter les vœux chaleureux de toutes nos équipes CAHPP qui s'efforceront, comme en 2018, de mettre tous leurs efforts sur les dossiers qui vous apporteront un peu d'oxygène.

Je mets tous mes encouragements à ceux qui se battent tous les jours pour que les dossiers de la SANTÉ aboutissent.

Ainsi nos syndicats de toutes les catégories, les professionnels, les élus qui nous supportent ; les présidents d'associations et bien sûr la FHP et l'ensemble des satellites qui gravitent dans notre milieu.

Nous joignons toutes les forces de nos équipes de collaborateurs pour vous dire combien nous espérons que 2019 soit un excellent cru en dépit des désillusions, des problèmes, des difficultés, voire des souffrances.

Je souhaite enfin que nous puissions apporter aux personnes qui nous font confiance le petit plus complémentaire à cette lutte que nos établissements hospitaliers s'évertuent à peaufiner tous les jours.

BONNE ANNÉE 2019.

Le Président Directeur
Général de CAHPP
Yvon Bertel-Venezia



Succès de nos adhérents

Une IRM nouvelle génération pour le GIE Var Ouest

La clinique mutualiste Malartic doctocare participant au GIE Var Ouest a mis en service une IRM nouvelle génération. Cette IRM de la marque CANON est la première de cette série à être installée.

Cette IRM rassemble de multiples avancées technologiques : elle bénéficie de gradients plus élevés. Cette augmentation de puissance permet un gain de temps d'examen, particulièrement dans les séquences dynamiques. Elle autorise un meilleur signal sur les séquences en diffusion et une meilleure résolution globale.

La chaîne de radiofréquence est aussi, totalement rénovée car son principe découle de celui des IRM 3 Tesla de la même marque, notamment leur technologie ^{PURE}RF qui apporte une augmentation notable de signal. La chaîne de reconstruction est elle aussi plus rapide.

Des nouveautés dans les séquences sont à disposition des radiologues permettant des outils diagnostic performants ; les nouvelles séquences rapides ; des séquences permettant de réduire les artefacts métalliques et autorisant l'étude des prothèses (séquence VAT) les séquences 3D *quick star* permettent, elles, de laisser respirer les patients normalement en corrigeant les mouvements respiratoires. Des séquences d'auto-positionnement des coupes facilitent la programmation des séquences.



Cette machine permet d'améliorer le confort des patients : une ouverture large avec une table centrée vers le bas ; la possibilité de faire l'examen pied en premier sans couvrir la tête du patient sont un vrai atout pour limiter les risques de claustrophobie. Avec la séquence *Pianissimo ZEN* le bruit de la machine est extrêmement atténué.

Une meilleure qualité de résolution, des temps d'examens optimisés, un confort considérablement amélioré sont les atouts de cette nouvelle machine.

Nous rappelons que le service de radiologie de Malartic avec ses trois radiologues participe pour un tiers aux vacations du GIE. Ce plateau technique est mis à disposition des patients de la clinique 24h/24 ; qu'il s'agisse des examens diagnostics mais aussi des prises en charge thérapeutiques dans le cadre de la radiologie interventionnelle (embolisation de prostate, hémorroïde, fibrome, cimentoplastie vertébrales, nucleolyse).

Contact : Dr Marie Dominique BOESPFLUG

En Bref

Avancées dans le traitement de l'insomnie

Le pôle sommeil de la clinique Beau Soleil de Montpellier participe à l'évaluation d'un traitement, qui pourrait représenter une avancée majeure dans le traitement de l'insomnie.

Le principe repose sur l'utilisation d'un antagoniste du récepteur de l'orexine, une hormone cérébrale impliquée dans l'appétit et le sommeil. Les états de sommeil et d'éveil sont régulés par deux types de neurones différents (cellules nerveuses) : des neurones de mélanconcentration et des neurones qui produisent l'hormone orexine. Cette dernière joue un rôle important dans l'état d'éveil. Ainsi, plusieurs études révèlent que les narcoleptiques ont moins de neurones à orexine, que les autres personnes.

Dans le cas du traitement contre l'insomnie, c'est un médicament qui inhibe l'effet de l'orexine qui est utilisé. Ainsi, en bloquant, en partie, le récepteur de cette hormone, il va favoriser l'endormissement.

Contact :

Marie-Laure Rouché-Diaz
Responsable Communication
Tél. 04 67 75 99 99

Le Label Humanitude®

La Maison de Jeanne, EHPAD public autonome qui accueille 180 résidents à Villers-Bocage (14) vient d'être labellisée Humanitude.

Les professionnels ont commencé les formations sur cette philosophie depuis 2014.

La philosophie humanitude® éclaire et structure les cinq principes du label :



La démarche de formations donne des outils très concrets pour l'accompagnement des personnes.

Remettre debout et en mouvement les résidents

D'abord, l'autonomie c'est permettre de faire ses choix et pour préserver la santé : nous recherchons 20 minutes de verticalité par 24 heures. Les formations apportent plus de 150 techniques de manutention relationnelle, sans utiliser la force physique ni porter les personnes. Les mobilisations sont plus faciles, la dignité humaine est retrouvée et les professionnels sont moins sollicités physiquement (le nombre de fauteuils roulants a nettement diminué, et notre objectif tend vers « zéro contentions »).

S'ouvrir aux autres

Puis, il faut donner du sens au déplacement. C'est le projet de la personne qui va alors être exploré et l'aspect social développé. Les activités proposées se multiplient, la maison est ouverte sur l'extérieur (pas de digicode, de nombreux visiteurs de tous âges, des lieux de convivialité pour donner envie, une place qui se crée pour donner envie d'aller dehors, des partenariats avec les écoles, le collège, la médiathèque, les écoles de danse, ... de nombreux bénévoles et le prêt de salle pour des associations).

Chacun son rythme

Le sommeil est préservé la nuit et le soignant ne réveille plus la personne le matin pour sa toilette, son rythme de vie est respecté. Les interventions sont planifiées selon des habitudes de vie que l'on explore chez les futurs résidents avant leur déménagement, dans un environnement non institutionnalisé ou avec les proches que l'on associe au maximum à l'accompagnement.

Le résident est acteur de sa vie

Les résidents sont considérés dans leurs choix, nous les aidons à décider : venir à La Maison de Jeanne doit être LEUR projet. Notre projet est de les accompagner à accepter d'être aidé à telle heure, choisir tel ou tel plat, participer ou non à telle activité, respecter leur domicile.

Qualité de vie des résidents et des soignants

Les soins sont appréciés, les résidents souriants, les relations sont respectueuses. Des techniques d'entrée en relation permettent d'amener la personne à participer et à apprécier l'intervention du soignant.

Le label a été remis à Paris en novembre au Colloque des approches non médicamenteuses.



Contact : Elise Gambier, Directrice - gambierelise@yahoo.fr - www.ehpadvillersbocage.fr

Aller à l'essentiel : la formation version CAHPP

Au-delà de son cœur de métier - le référencement et le conseil - CAHPP s'est donnée pour mission d'accompagner ses adhérents à l'optimisation des organisations et des achats. Pour répondre aux besoins spécifiques des établissements, nous avons à cœur d'actualiser les connaissances des personnels des établissements sur tous les métiers qui constituent la santé.

Zoom sur une activité en pleine croissance.

Le constat est simple : les professionnels des établissements de santé ont peu de temps, mais beaucoup d'obligations techniques et réglementaires. CAHPP doit donc leur apporter des solutions concrètes pour répondre aux difficultés et aux évolutions auxquelles ils sont confrontés au quotidien. Notre vocation : offrir à tous les personnels des formations opérationnelles.

Pour la 2^{ème} année, CAHPP finance le cursus des 14 pharmaciens inscrits au DU « Pharmacien manager » organisé en partenariat avec l'Institut de formation et de recherche sur les organisations sanitaires et sociales de l'Université Jean Moulin (Lyon 3).

Le pharmacien et sa PUI, loin des regards, sont pourtant au cœur des établissements de santé. Réglementations, responsabilités, compétences et budgets se sont considérablement accrus ces dernières années. « Pharmacien manager », une compétence reconnue qui permet une rapide prise de responsabilité managériale. Objectif atteint pour les participants de la promotion 2017-2018, dont les retours sont très positifs. « C'est une formation qui donne de la hauteur et aide au quotidien à mieux appréhender notre large périmètre » s'enthousiasme Virginie, pharmacienne.

En amont, nous devançons les besoins de formation en identifiant les thématiques émergentes. Nous nous appuyons pour cela sur notre réseau de formateurs - très au fait des demandes provenant du terrain - et sur les orientations données par notre autorité de tutelle, la Commission nationale des dirigeants hospitaliers. Présidée par Yvon Bertel-Venezia et composée d'une douzaine de directeurs d'établissements, elle se réunit deux fois par an et valide les projets que nous soumettons.

Nous proposons des journées d'information à destination de tous les acteurs des établissements de santé : directions, personnels d'encadrement, collaborateurs, soignants, responsables qualité, pharmaciens, etc.

Nous savons qu'il est difficile pour les salariés de se dégager plus d'une journée, puis de rattraper le temps passé hors entreprise. Néanmoins, une journée, permet de prendre la mesure d'une thématique, qu'elle soit technique, organisationnelle, ou stratégique.



Les sujets peuvent être très techniques, comme la gestion des gaz médicaux ou celle des risques iatrogéniques. D'autres sont liés à la qualité de vie au travail, par exemple les TMS ou encore la bientraitance en établissement de santé. Cette année, nous avons aussi mis en place une formation sur la stratégie territoriale, à l'attention des directeurs. Un ancien préfet a animé des exercices de simulation du type : " Vous avez déposé un dossier d'autorisation auprès de l'ARS et vous souhaitez préparer votre soutenance."

Actualité oblige, le module sur la sérialisation des médicaments a beaucoup de succès. Nous voulons répondre aux attentes du plus grand nombre, mais aussi à des problématiques très spécifiques. Nous avons par exemple créé un module portant sur les risques liés aux médicaments à l'attention des EHPAD et HAD dépourvus de pharmacie à usage intérieur, ainsi qu'à celle des SSR lorsqu'ils sont amenés à mutualiser leur PUI avec ces derniers. C'est toujours l'intérêt de l'adhérent qui prime. Si besoin, nous pouvons d'ailleurs organiser une formation intra-établissement.

Pour 2019, nous réfléchissons à de nouvelles thématiques, comme le CAQES, et en ce qui concerne la prise en charge des dialysés, la déprescription chez le sujet âgé ou encore l'anticoagulation en hémodialyse. Autre piste envisagée, des réunions de marché sur le thème du biomédical, du handicap et de l'équipement-hôtellerie.

Enfin, nous prévoyons une journée à destination des personnels d'encadrement, sur la compréhension des facteurs et fonctionnements humains. Aux commandes de ce module très novateur : un pilote de chasse, chef d'escadrille !

La formation CAHPP, chaque année, c'est :

- . 10 thématiques
- . 200 réunions
- . 3 500 participants
- . Une activité en croissance continue

Contact : Richard Audigier - 01 55 33 60 75 - raudigier@cahpp.fr

DASRI

- en GRV : 15 établissements
- en diffus : 100 établissements
20 % d'économies au global

Ascenseurs et portes automatiques

111 établissements pour une optimisation globale de 40%

Pharmacie

Remises négociées sur les marchés classiques : 3.420 millions d'euros d'optimisation
Remises liées aux marchés d'engagement : 5 millions d'euros d'optimisation

Dispositifs médicaux

8 marchés pour 625 000 euros d'optimisation annuelle
Habillage à usage unique, gants d'examen, couvertures chauffantes, alèses, kits IVT, implants ophtalmiques, lames de laryngoscopes, lames de tondeuses

Biomédical

En 2017 : marché d'engagement sur le système HUBER de LPG : plus de 10 appareils avec une réduction complémentaire par rapport au prix du marché de 15%.

Energie

En 2018, marché d'énergie (gaz et électricité) : 170 établissements avec une réduction de 10% par rapport au prix du marché

Contacts :

Pharmacie

Violaine Fajolle
vfajolle@cahpp.fr

Restauration/économe

David Paris
dparis@cahpp.fr

DM/DMI

Béatrice Conuau
bconuau@cahpp.fr

Biomédical

Alain de Carvalho
adecarvalho@cahpp.fr

Technique Biomédical

Elias Bitar
ebitar@cahpp.fr

Handicap

Jade Nocca
jnocca@cahpp.fr

Équipement et Hôtellerie

Thierry Monnin
tmonnin@cahpp.fr

Marchés

Les marchés d'engagement : la vraie bonne idée

CAHPP a proposé son premier marché d'engagement en 2015. Unique société de conseil et de référencement du secteur de la santé à proposer ce type d'achats groupés, CAHPP veut élargir cette offre et en faire bénéficier tous ses adhérents. Mutualiser les achats, c'est obtenir de meilleurs tarifs auprès des fournisseurs et peser plus fort dans toute la négociation. Pour optimiser la rentabilité de ces marchés, CAHPP identifie pour vous les meilleures opportunités, quel que soit le type de produit.

« Les marchés d'engagement sont en plein développement et peuvent concerner tous les secteurs des achats, des plus simples aux plus techniques : pharmacie, dispositifs médicaux, économe, fournitures de bureau, produits hôteliers, etc... » rappelle Franck Sarfati, Directeur des Marchés. Ils peuvent donc s'adresser à tous types d'établissements, sanitaires et médico-sociaux, comme en témoignent deux marchés récents l'un portant sur les alèses jetables et l'autre sur les consommables informatiques. Si tout produit peut faire l'objet d'un marché d'engagement, CAHPP s'attache à cerner ceux pour lesquels il existe de véritables opportunités d'optimisation.



« Les marchés sélectionnés portent sur des produits à forte valeur ajoutée, qui génèrent des économies allant jusqu'à 40 % et sur lesquels notre expertise et notre regard sont forts » précise M. Sarfati. Économiser est la 1^{ère} motivation pour l'adhérent qui obtient ainsi des remises encore supérieures à celles affichées sur catalogue. Un argument de taille, qui supplante souvent les réticences des établissements frileux à l'idée de changer de fournisseur. Par ailleurs cela permet parfois de rationaliser les habitudes de consommation. Exemple : un marché réalisé sur les kits pour injection intra-vitréenne a engagé une véritable réflexion sur le choix et le contenu des packs avec les utilisateurs. Cela a permis au final d'en proposer 3 types et de couvrir de ce fait 90 % des besoins.

La diversité des adhérents de CAHPP est une force. Elle devient un challenge lorsqu'il s'agit de trouver le dénominateur commun, le produit qui intéressera le plus grand nombre. Un défi relevé par CAHPP, persuadée qu'en fédérant ses adhérents elle aura plus d'impact et de crédibilité vis-à-vis des fournisseurs.

CAHPP reste attentive aux pistes suggérées par ses adhérents et entend élargir son offre, notamment aux secteurs de l'alimentation, de l'équipement, du biomédical et du handicap. L'analyse des plans d'investissement 2019-2020 pourrait aussi déboucher sur un marché d'engagement pour des équipements « lourds » comme les tables d'opérations.

Si le marché d'engagement a le vent en poupe, c'est parce qu'il répond aux attentes de tous les acteurs de la transaction. Les fournisseurs encouragent ce type de marché, qui procure à celui qui le remporte davantage de visibilité. L'adhérent compense une éventuelle modification de fournisseur par une économie conséquente. En diminuant le montant total des transactions, CAHPP réduit ses marges. Mais elle fédère ses adhérents, quelle que soit la nature de leur activité, et répond à ses engagements : optimiser la performance économique et porter sur les achats un nouveau regard.

En Bref n° 70 - Déc 18/Janv 19

Edition CAHPP tirée à 4500 exemplaires
Directeur de publication : Yvon Bertel-Venezia
Comité de relecture : Isabelle Hamelin
Jean-François Capozzi



www.cahpp.fr